

Le 20 décembre 2006

Par courriel et poste

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télec. : (514) 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité applicables au réseau autonome de Schefferville.
Dossier Régie : R-3617-2006
Notre dossier : R000223 FE

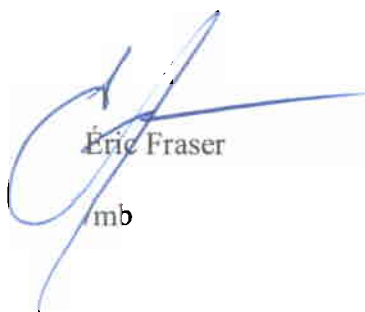
Chère consoeur,

La présente donne suite à la décision D-2006-159 du 6 décembre 2006 concernant le dossier décrit en rubrique.

Dans sa décision, la Régie demande au Distributeur de transmettre copie de l'avis public aux communautés de la région de Schefferville.

Le Distributeur souhaite informer la Régie qu'il s'est conformé à cette demande spécifique et que l'avis public, ainsi que copie de la requête, ont été transmis par télécopieur et par courriel aux représentants des communautés de Schefferville, le 8 décembre 2006.

Veuillez recevoir, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Éric Fraser
mb